Le 18 juin 2015, le rectorat de l'académie de Toulouse prononce la mutation « dans l'intérêt du service » de 5 collègues enseignant-e-s du collège Bellefontaine. Le même jour, une 6°enseignante était traduite devant le conseil de discipline. Malgré un dossier vide et après avoir dû retirer des griefs, la sanction proposée par le rectorat a été « déplacement d'office ».
Ces six collègues étaient engagé-e-s, comme la grande majorité du personnel du collège, dans un mouvement de grève reconductible de trois semaines en décembre dernier. Ils demandaient de faire appliquer les décrets de loi sur l'éducation prioritaire et de partager entre tous les personnels, titulaires et précaires, les primes allouées aux établissements REP+.
Malgré les intimidations, les maltraitances et les mensonges de la part de leur chef d'établissement, malgré le silence et l'absence de dialogue des autorités académiques, nos collègues continuent de se battre contre des sanctions déguisées et la répression à l'encontre de 6 professeurs.
Où est l'intérêt du service quand on s'en prend à des collègues, reconnu-e-s pour leur professionnalisme et complètement investi-e-s au service de l'éducation prioritaire et des élèves ?
Où est l'intérêt du service quand on démantèle des équipes pédagogiques expérimentées et soudées ?
Depuis lundi 22 juin, une collègue victime de cette procédure a entamé une grève de la faim pour dénoncer ces mesures répressives et demander l'annulation de ces mutations forcées.
La détermination des 6 sanctionné-e-s et de leurs collègues, l'ampleur de la solidarité autour de cette lutte, ont contraint le Rectorat à un premier recul en abandonnant les poursuites disciplinaires et en renouvellant tous les contrats précaires de l'établissement. Mais le Rectorat persiste dans la volonté des procéder aux mutations forcées. Ce qui est inacceptable.
Trois de ces collègues concerné-e-s par ces mutations, dont Laure en grève de la faim, et une délégation de 10 personnes du collège Bellefontaine se rendront mercredi 1er juillet devant l'Assemblée Nationale à Paris et seront reçu-e-s par un député sensibilisé à leur lutte, qui les appuiera dans leur demande d'audience à Mme la Ministre de l'Education Nationale.
[rouge]Nous appelons à un rassemblement pour soutenir cette délégation et protester contre la répression du droit de grève et de l'action syndicale.
Rassemblement devant l'Assemblée Nationale, mercredi 1er juillet à 15h (Palais Bourbon, 33 Quai d'Orsay, 75007 Paris)[/rouge]
Les personnels en lutte du collège Bellefontaine à Toulouse.

Appel soutenu par : CGT Educ'Action 31, Sud Education 31, (possibles autres soutiens à venir)